



AVIS

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

SIMON'S PLAZA PBI Sàrl a introduit une demande (N° du dossier : 1/24/0078) concernant des modifications des installations.

Le dossier de demande d'autorisation peut être consulté par le public intéressé à la maison communale à L-6834 Biwer, 6, Kiirchestrooss, du 9 avril 2024 au 16 avril 2024 inclus.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Marc LENTZ
bourgmestre

Pierre BAYONNOVE
secrétaire communal